



PROCES VERBAL  
N°08/CNCMP/2015  
DU 25/02

L'an deux mille quinze et le mercredi vingt-cinq février à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

**Etaient présents:**

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

1°-*Examen* du complément d'informations demandant l'approbation du dossier d'appel d'offres restreint relatif à la construction d'une résidence et d'un parc d'accueil à la présidence de la république, *reçue le 24 février 2015.*

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO restreint.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL**

2°-*Examen* du DAOI relatif aux travaux de construction des Barrages d'El Gharga en Assaba, de Morfiyala au Guidimagha et de Bargatanni au hodh ElGharbi en trois (03) lots, *réf lettre n°098/CPMP/Sr* reçue le 20 février 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAOI.*

4/-Examen des projets d'avenants aux marchés relatifs à la fourniture et pose de matériel de clôture en grillage en trois lots, portant travaux supplémentaires et augmentation du délai des travaux, *réf lettre n°099/CPMP/Sr* reçue le 20 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets d'avenants à passer avec la SOMACOGIR comme suit :

- Lot 1 : fourniture et pose de matériel de clôture en grillage dans les wilayas du Hodh El Gharbi et de l'Assaba pour un montant de 2.176.440 UM TC et un délai supplémentaire d'un (01) mois ;
- Lot 2 : fourniture et pose de matériel de clôture en grillage dans la wilaya du Gorgol pour un montant de 1.159.128 UM TC et un délai supplémentaire d'un (01) mois ;
- Lot 3 : fourniture et pose de matériel de clôture en grillage dans les wilayas de l'Adrar et du Trarza pour un montant de 830.480 UM TC et un délai supplémentaire d'un (01) mois.

4/-Examen de la demande de manifestation d'intérêt relative à l'étude pour l'aménagement hydro-agricole des périmètres irrigués le long de l'Aftout Essahli, *réf lettre n°105/CPMP/Sr* reçue le 24 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de manifestation d'intérêt.

5/-Examen du plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Agriculture pour l'année 2015, *réf lettre n°104/CPMP/Sr* reçue le 23 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNAAT**

6/-Examen du plan de passation des marchés publics de la SNAAT pour l'année 2015, *réf lettre n°001/CPMP/Sr* reçue le 20 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC**

7/-Examen du projet de marché relatif à la conception, fourniture, travaux et montage d'installations des réseaux d'interconnexion et de distribution électrique dans la zone Kiffa-Guérrou, *réf lettre n°198/CPMP/SOMELEC* reçue le 23 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec la CEGELEC pour un montant en hors taxes de 6.901.481,85 Euros et 618.975.424 UM et un délai d'exécution de quatorze (14) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

8/-Examen du rapport d'évaluation des offres financières relatives au recrutement d'un consultant pour les missions d'études, du contrôle, de la coordination et de la supervision des travaux de construction d'une centrale solaire 30 MW à Nouakchott, *réf lettre n°197/CPMP/SOMELEC* reçue le 23 février 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

9/-Examen du projet de marché relatif à la conception, fourniture et montage de la ligne 225 kV (centrale duale-poste OMVS à Nouakchott et sous stations électriques associées.), *réf lettre n°235/CPMP/SOMELEC* reçue le 24 février 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec SEMI pour un montant de en hors taxes de 4.706.395,86 Euros et 535. 216.480 UM et un délai d'exécution de neuf (09) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE**

10/-Examen de la demande de la CPMP/SNDE rendant infructueux l'appel d'offres relatif au projet de renforcement des AEP des villes d'Atar, d'Akjoujt et de Chami, *réf lettre n°0195/CPMP/SNDE* reçue le 20 février 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SNDE rendant infructueux ledit appel d'offres.*

11/-Examen du projet de marché du projet de marché par entente directe relatif au contrôle des travaux de pose de la conduite entre Idini et le PK 13, *réf lettre n°0193/CPMP/SNDE* reçue le 19 février 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement SCET TUNISIE/MCG pour un montant en hors taxes de 425.395 Euros sous réserve de l'accord du bailleur de fonds et de la détermination du crédit d'impôt par la commission fiscale.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

12/-Examen du projet d'avenant N°1 au marché à commandes relatif à la fourniture de matériels informatiques, portant changement de domiciliation bancaire, *réf lettre n°41/CPMP/SACC* reçue le 20 février 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.*



13°-Examen du rapport d'évaluation des offres relatives au marché à commandes pour la fourniture de matériel destinés aux maisons et centres des jeunes en trois (03) lots distincts, *réf lettre n°31/CPMP/SACC* reçue le 12 février 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières proposant les attributions suivantes :*

- *Lot 1 : (meublement de bureau) à NAVASEM pour un montant de 68.955.362 UM TTC et un délai de livraison de trente (30) jours ;*
- *Lot 2 : (matériel informatique) à CDI sarl pour un montant de 154.419.200 UM TTC et un délai de livraison de trente (30) jours ;*
- *Lot 3 : (équipement de sport, d'animation et de loisir) à l'Ets ABDALLAHI HAMZA pour un montant de 199.890.000 UM TTC et un délai de livraison de trente (30) jours.*

### COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/AMEXTIPE

14°-Examen des rapports d'évaluation des offres relatives aux lots n° 2, 6 et 10 du projet prioritaire de mise à niveau, de reconstruction et d'extension de 32 établissements scolaires de la wilaya de Nouakchott, *réf lettre n°89/CPMP/AMAEXTIPE* reçue le 17 février 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP :*

1. *Approuve les propositions d'attribution suivantes :*

- *Lot 2 à EMF Travaux pour un montant de 223.370.540 UM TTC et un délai des prestations de dix (10) mois ;*
- *Lot 10 à AGIE-ROUTE pour un montant de 109.601.822 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de dix (10) mois.*

2. *N'approuve pas la proposition d'attribution du lot 6 au motif d'un dépassement non justifié d'un soumissionnaire moins disant.*

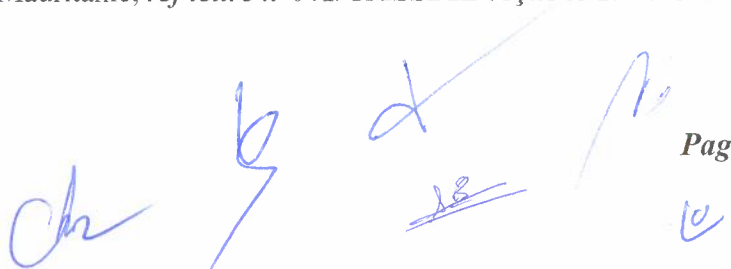
15°-Examen du DAO relatif à la réhabilitation partielle du centre hospitalier de Nouakchott, *réf lettre n°95/CPMP/AMAEXTIPE* reçue le 24 février 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.*

### COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

16°-Examen du projet de marché relatif à la maîtrise d'œuvre du volet EAU du projet eau et assainissement dans cinq wilayas de Mauritanie, *réf lettre n°041/CMSSBIE* reçue le 19 février 2015.



Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement HYDROCONSEIL MAURITANIE/TENMIYA/CONCEPT pour un montant hors taxes de 650.100 Euros et 142.134.000 UM avec un crédit d'impôt de 57.214.500 ouguiya et un délai d'exécution des prestations de quarante-deux (42) mois.

17%-Examen du projet de marché par entente directe relatif à « l'acquisition de trois (03) camions citernes au profit de l'ONAS, réf lettre n°042/CMSSBIE reçue le 06 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet à passer avec MECOMAR pour un montant de 219.600 EURO hors taxes et hors droits de douanes avec un crédit d'impôt de 18.305.856 UM et un délai de livraison de soixante (60) jours sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

**COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

18%-Examen du rapport d'évaluation combiné des propositions techniques et financières relatives à l'évaluation des performances des communes éligibles au PNIDDLE, réf lettre n°22/CMSEF reçue le 20 février 2015.

Décision

Ce point est reporté pour la prolongation du délai de validité des offres.

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA CUN**

19%-Examen de projets de marchés relatifs à la location d'engins pour la collecte d'ordures ménagères, réf lettre n°012/CPMP/CUN reçue le 23 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit :

- Location d'un Bull D6, d'un chargeur et de trois camions bennes 20 tonnes à l'Ets Med O Ahmed Lemine pour un montant de 57.342.542 UM TTC et une durée du contrat de 83 jours ;
- Location d'un Bull D6 à l' STAR TECH pour un montant de 27.600.322 UM TTC et une durée du contrat de 83 jours.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'ANRPTS**

20%-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux de construction de 167 centres d'accueil de citoyens dans 167 communes du pays, réf lettre n°012/CPMP/ANRPTS reçue le 23 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières proposant les attributions suivantes :

- Lot 1 : à ELIF pour un montant de 270.619.937 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois ;
- Lot 2 : à SOMAR pour un montant de 247.757.592 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois ;
- Lot 3 : à EMF Travaux pour un montant de 296.339.065 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois ;
- Lot 4 : à SOMAR pour un montant de 247.757.592 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois ;
- Lot 5 : au Groupement KBS/CECTP pour un montant de 255.050.143 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois ;
- Lot 6 : à EMF Travaux pour un montant de 275.560.880 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois ;
- Lot 7 : à DID pour un montant de 315.845.311 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois ;
- Lot 8 : au Groupement KBS/CECTP pour un montant de 265.677.233 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois ;
- Lot 9 : à ELIF pour un montant de 241.624.944 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois ;
- Lot 10 : à SMBE pour un montant de 240.864.426 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

21°/-Examen du plan de passation des marchés publics du projet pilote des moyens de subsistance durables pour les rapatriés et les communautés d'accueil dans la vallée du fleuve Sénégal, réf lettre n°063/CPMP/Ssouy reçue le 24 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

22°/-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de cinq (05) écoles fondamentales et d'un poste de santé dans certaines localités du pays, réf lettre n°64/CPMP/Ssouy reçue le 25 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots n° 1, 2 et annulant le lot n° 3 du marché :

- Lot 1 : au groupement d'entreprises OUMOUL GHOURA/BUC TP pour un montant de 158.679.852 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de huit (08) mois ;
- Lot 2 : à l'Ets Ahmedou Ould Mohamed Mahmoud pour un montant de 93.296.130 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de huit (08) mois.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/APAUS**

23°/-Examen du plan de passation des marchés publics de l'APAUS pour l'année 2015, réf lettre n°055/CPMP/APAUS reçue le 19 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CSA**

24°/-Examen du complément d'informations demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'acquisition de 20 véhicules 4x4 pickup double cabines, réf lettre n°12/CPMP/CSA reçue le 12 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché à CFAO MOTORS pour un montant de 162 233 400 UM TTC et un délai de livraison de deux (02) mois.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibelty

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul